

ONZE ANS APRES LE PROCES

Le Monde 23 août 1962

LA COUR SUPREME DE PRAGUE A REHABILITE SLANSKY

Un communiqué publié mercredi à Prague annonce que Rudolf Slansky, condamné à mort il y a onze ans, a été réhabilité par la Cour suprême, ainsi que la plupart de ses coaccusés. L'ancien secrétaire général n'est cependant pas réadmis à titre posthume dans le parti, parce qu'il a lui-même violé les règles de la légalité socialiste alors qu'il était au pouvoir.

Cette décision était attendue, puisque au début de ce mois Rude Pravo écrivait que Slansky serait réhabilité par les autorités judiciaires, mais non par le parti communiste. Le jugement de la Cour suprême mettra-t-il fin à la crise qui affecte depuis plusieurs mois la République socialiste de Tchécoslovaquie? On peut en douter.

L'affaire Slansky était devenue une arme aux mains des adversaires de M. Novotny. En effet, l'actuel premier secrétaire est monté dans la hiérarchie aussitôt après la liquidation du groupe Slansky, et à une époque où l'on parlait beaucoup plus de la nécessité de la vigilance que du respect de la légalité, M. Novotny était chaudement félicité parce qu'il savait démasquer l'ennemi.

Le premier secrétaire savait que tous ceux qui réclamaient la réhabilitation de Slansky demandaient par là même des comptes aux accusateurs des victimes. M. Novotny a essayé de détourner l'orage en rejetant la responsabilité des crimes sur des personnalités disparues — tel le président Gottwald — ou éliminées de la scène politique — tel M. Cepicka. Il dut ensuite offrir en holocauste quelques-uns de ses proches collaborateurs. C'est ainsi qu'au printemps dernier M. Bacilek, ancien ministre de la sécurité, fut limogé de son poste de premier secrétaire du parti slovaque. La direction suprême espérait, ainsi apaiser l'agitation qui était particulièrement vive dans cette région du pays.

En admettant que Rudolf Slansky a lui-même commis des fautes graves, ce qui l'empêche d'être réadmis dans les rangs du parti, les autorités chargées d'examiner l'affaire ont donné une satisfaction partielle à M. Novotny. Il n'empêche que l'ancien secrétaire général et ses compagnons ont été injustement condamnés à mort, et que l'iniquité de son procès est maintenant reconnue par la Cour suprême de Prague. Qu'on le veuille ou non, le verdict pose une fois de plus le problème de la responsabilité de tous ceux qui avaient préparé et organisé l'opération contre Slansky. L'ancien secrétaire général avait été accusé, comme Kostov en Bulgarie et Rajk en Hongrie, d'avoir monté une organisation titiste. Il est normal qu'il soit lavé de ce chef d'accusation puisque le titisme ne peut plus être tenu pour un crime dans les pays communistes qui suivent la ligne Khrouchtchev.

Mais Rudolf Slansky était aussi accusé de sionisme (ce qui était tout fait invraisemblable car, bien que juif, l'ancien secrétaire général avait toujours été violemment hostile au sionisme). Le gouvernement tchécoslovaque, qui tient à garder de bonnes relations avec les Etats arabes, n'était pas pressé de réexaminer cette affaire. Mais en reconnaissant que Slansky et ses « complices » avaient été injustement accusés la Cour suprême met fin à cette histoire de « complot sioniste ».

BERNARD FÉRON